

SÉANCE DU 28 JUIN 2018

18-06-168

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35
Date de convocation : 22 juin 2018

L'an deux mille dix-huit le vingt huit juin à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Nouredine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère Municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller Municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absents - excusés :

Alain HERAUD, Christophe DARDENNE, Gonzague MALHERBE

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Daniel BEAUFILS (pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ), Véronique PIVETEAU (pouvoir à Annie Conte), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

Madame Sandy CHAUVEAU été nommée secrétaire de séance

DEVELOPPEMENT DURABLE – DEPLACEMENTS DOUX – RESEAUX
RUE CARRÈRE - DISSIMULATION DU RÉSEAU DE TÉLÉCOMMUNICATIONS –
CONVENTION ENTRE ORANGE ET LA COMMUNE DE LIBOURNE

La ville de Libourne a en projet les travaux de requalification de la rue Carrère, qui vont débiter dans le courant du 4^e trimestre 2018. En préalable, les travaux de dissimulation du réseau téléphonique vont être réalisés. La rue Carrère étant une voirie communale, une convention doit être établie entre Orange et la commune de Libourne.

Cette convention, établie conjointement avec Orange définit la répartition des montants dus par la commune à Orange.

- le montant du par la commune à Orange s'élève à 455 € HT et correspond à des prestations d'équipements de communications électroniques.

Il est précisé qu'à l'issue de ces travaux de dissimulation, Orange deviendra propriétaire des infrastructures de communications électroniques réalisées, et qu'à ce titre, il sera redevable envers le gestionnaire de voirie occupé de la redevance d'occupation du domaine public.

Cette dépense est prévue sur le budget communal 2018.

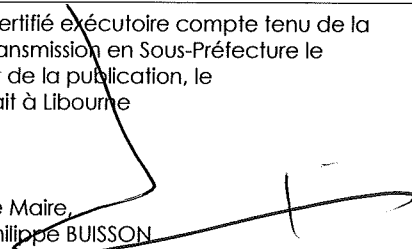
Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (**32** élus présents ou ayant donné pouvoir),


Envoyé en préfecture le 12/07/2018
Reçu en préfecture le 12/07/2018
Affiché le 
ID : 033-213302433-20180628-DELIB18_06_168-DE

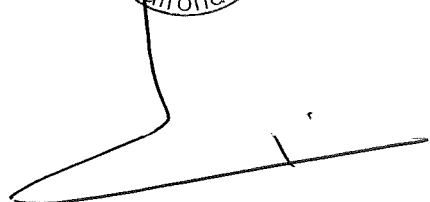
Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer cette convention entre Orange et la commune de Libourne.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne



Le Maire,
Philippe BUISSON


Rout expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne
Gironde



SÉANCE DU 28 JUN 2018

18-06-169

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35

Date de convocation : 22 juin 2018

L'an deux mille dix-huit le vingt huit juin à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Nouredine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère Municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller Municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVÉAU, Conseillère municipale déléguée, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absents - excusés :

Alain HERAUD, Christophe DARDENNE, Gonzague MALHERBE

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Daniel BEAUFILS (pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ), Véronique PIVETEAU (pouvoir à Annie Conte), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

Madame Sandy CHAUVÉAU été nommée secrétaire de séance

DEVELOPPEMENT DURABLE – DEPLACEMENTS DOUX – RESEAUX

RUE DES TONNELIERS - DÉPLACEMENT DU TRANSFORMATEUR-CONVENTION ENTRE ENEDIS ET LA COMMUNE DE LIBOURNE

La ville de Libourne a en projet les travaux de création d' un bassin de stockage des eaux unitaires rue des Tonneliers qui vont débuter dans le courant du mois de juillet.

En préalable il faut procéder au déplacement du transformateur de distribution publique situé rue des Tonneliers.

Le futur emplacement a été validé par l'équipe projet ville et les services d'Enedis, celui ci sera intégré dans l'unité foncière CM 530 (située 20 rue des Tonneliers) propriété de la commune de Libourne et sera toujours accessible depuis le domaine public, en conséquence une convention doit être établie entre Enedis et la commune de Libourne.

Enedis versera une indemnité de 2689,09€ au plus tard le jour de la signature de l'acte notarié

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (32 élus présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer ce la commune de Libourne.

Envoyé en préfecture le 12/07/2018
Reçu en préfecture le 12/07/2018
Affiché le
la convention entre ENEDIS et
ID : 033-213302433-20180628-DELIB18_06_169-DE

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le Fait à Libourne

Le Maire,
Philippe BUISSON

MAIRIE DE LIBOURNE
Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne
Gironde